

# INF'AUZOUVILLE



***BONNE ANNÉE ! ! ! !***

*Si l'année 2020 est derrière nous, elle restera sans doute encore longtemps dans nos esprits avec son lot de désagréments et de contraintes.*

*La crise sanitaire a bouleversé nos comportements et nos habitudes. Elle nous a obligés à annuler les manifestations festives et conviviales auxquelles nous étions habitués, néanmoins les associations nous ont encore une fois prouvé leur dynamisme; elles ont fait preuve d'imagination et de créativité pour maintenir la distribution des jouets et le repas des anciens. Je tiens à les remercier ainsi que tous ceux qui se sont mobilisés pour décorer la place du village, les carrefours et les abris bus. Ils ont apporté un peu d'éclat à cette fin d'année, bien qu'il soit regrettable que des personnes mal intentionnées aient dérobé et vandalisé certaines décorations.*

*Malgré la crise sanitaire et le ralentissement des activités, le conseil municipal renouvelé en mars dernier, s'est mis au travail et les commissions se réunissent régulièrement. Si de nouvelles consignes ne viennent pas perturber nos actions, le PLUI entrera en vigueur au cours du premier semestre, l'enfouissement des réseaux rue de la distillerie s'achèvera rapidement et le city stade ne restera plus à l'état de projet.*

*Pour nous tous, en raison des contraintes imposées, les fêtes de fin d'année ont été moins festives que les années précédentes mais j'espère cependant qu'elles vous ont apporté un peu de chaleur, de convivialité et qu'elles ont contribué à rompre l'isolement, particulièrement pour les personnes seules.*

*Au nom de tous les conseillers municipaux, je vous souhaite une excellente année 2021 tout en déplorant de ne pouvoir organiser la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle polyvalente.*

**Annie Jégat**

## Merci aux décorateurs !!!

---

Cette année encore Animation Village et les enfants de la commune ont passé beaucoup de temps à décorer notre village pour cette période de fêtes. Et, plus encore que les autres années, toutes ces décorations ont égayé la vie du village de la place jusqu'au Thil en passant par les arrêts de bus. Merci à tous !

*Néanmoins des dégradations dans les arrêts de bus, ainsi que des vols de décorations se sont produits. Ces gestes sont intolérables, et témoignent d'un manque de respect pour la commune et ses enfants. Une plainte a été déposée.*





## Et le Père Noël est passé !!



**DECEMBRE 2020**  
**« dans une « année pas comme les autres » »**

---

\*\*\*

Pour rompre la tristesse et la monotonie  
Que ce temps de Covid impose à nos esprits  
Pour égayer le ciel un peu gris et chagrin  
Des villageois sympas se sont pris par la main  
Pour donner des couleurs à nos âmes recluses  
Parsemant le village de détails qui amusent  
En offrant à nos yeux un peu de réconfort :  
Guirlandes et sapins pour changer le décor  
Boules multicolores, Abribus accueillants  
Fantaisies de jardin  
Et maison des lutins  
Des arbres enneigés, le renne et son traîneau  
Des colis emballés promesses de cadeaux  
Sucettes et ice-creams, et bonshommes joufflus  
Et même un petit train circulant dans nos rues !

\*\*\*

Merci aux bénévoles pleins de sollicitude  
Qui ont œuvré pour faire oublier ce temps rude  
Où les rassemblements ont été interdits  
Faisant de 2020 une année qu'on maudit  
Restreignant les plaisirs et les célébrations.

Je vous adresse à tous des félicitations.

*Une villageoise confinée*  
*Jeanne MOUTOT*

## Dernier conseil municipal

---

**Délibération n°31-2020. Convention pour l'entretien, la réparation et la mesure de débit/pression des bouches, poteaux et réserves incendie . Application du règlement départemental pour la défense incendie (arrêté du 26 octobre 2017) :**

M.Guyomard explique que les collectivités ont l'obligation de prendre en charge l'entretien et les contrôles techniques des points d'eau. La responsabilité du Maire peut être engagée en cas de défaut de ceux-ci.

Le SDIS fait une visite annuelle opérationnelle. STGS qui assure déjà la maintenance du réseau d'eau potable, propose la signature d'une convention où elle assurerait l'entretien des poteaux, bouches d'incendie et réserves incendie ainsi que la mesure de débit/pression tous les 2 ans pour l'ensemble des dispositifs.

La rémunération de la société est de 60 € HT (coût au 01/01/2019) par poteau ou bouche d'incendie, révisable annuellement ; La commune compte 7 poteaux et 4 réserves; Après délibération, le conseil municipal autorise Mme Le Maire à signer la convention pour l'entretien, la réparation et la mesure de débit/ pression des bouches, poteaux et réserves incendie avec STGS. Cette convention prendra effet à la date de signature et est conclue jusqu'au 31/12/2024

### **PLUI**

M.Nave expose que l'enquête publique concernant le PLUi est clôturée depuis le 28/11/2020.

Les commissaires enquêteurs rédigent le procès verbal qui sera remis le 7 décembre. La commission d'urbanisme examinera les observations concernant la commune le 12 décembre.

Le rapport et les conclusions finales seront données vers le 28 décembre.

### **SDE76**

M.Guyomard présente les travaux prévisionnels :

- Sente du Mont Rouge, remplacement des balisages irréparables par des bornes classiques
- Réalisation de l'éclairage public entre la mairie et l'Impasse de la Mare Odier
- Entretien de l'éclairage public, changement de prestataire dû au renouvellement du marché,

INEO remplace CEGELEC, pour la période 2021 à 2024.

- Demande d'étude pour déterminer le coût d'enfouissement des réseaux Sente des Passeux, Sente des Ecoliers, Rue des Chantepleuriers, Rue des Lesques (jusqu'à la dernière propriété), Sente des Chemins.

### **Bois communaux / ONF**

M.Boivin, technicien ONF, va venir vérifier les travaux d'élagage qui ont été diligentés à la société Barre Bois et aussi répondre aux interrogations du conseil.

### **Décharge municipale :**

M.Guyomard constate que les volumes de déchets verts déposés, ne sont pas en adéquation avec la taille de la commune.

Comment faire pour mettre fin à ces dysfonctionnements et éviter des apports extérieurs?

Une nouvelle organisation sera mise en place en 2021.

### **Accessibilité des bâtiments communaux:**

Un dossier a été envoyé aux services de l'État, pour valider une nouvelle proposition d'aménagement des sanitaires PMR de la salle polyvalente (ERP)

### **Commission travaux :**

Les projets terrain multi-sport et espace petite enfance ont été étudiés par la nouvelle équipe.

Des visites sont programmées dans les communes voisines pour finaliser la conception et l'emplacement. Les 3 prestataires sélectionnés seront reçus très rapidement.

### **Questions diverses :**

Un projet d'installation de nichoirs à mésanges est à l'étude. La finalité est de limiter la propagation des chenilles processionnaires.

M.Dortignac demande si il serait possible de permettre à des commerçants «circuit court», de s'installer certains jours de la semaine, sur la place du village pour proposer leurs produits ?

## **Création d'une commission citoyenne**

---

Le conseil municipal a institué une commission citoyenne qui en raison de la crise sanitaire n'a pas encore pu agir.

Son but est de réfléchir et proposer des axes d'amélioration du cadre de vie, des idées d'aménagement et mettre en œuvre certaines d'entre elles dans le cadre du bénévolat.

Des idées ont déjà été évoquées par les élus membres de cette commission :

- Action de sensibilisation au tri sélectif et nettoyage des espaces et voies publiques.
- Action de nettoyage des bois communaux et plantation d'arbustes en liaison avec l'ONF.
- Mise en place de boîtes à livres.
- Mise à disposition de poules pondeuses afin de réduire la production de déchets.
- Mise en place de nichoirs à mésanges dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires. (Vous pouvez d'ores et déjà confectionner des nichoirs et les déposer en mairie)

Dès que les conditions le permettront nous vous solliciterons pour recueillir vos idées et votre participation.

Les membres élus de la commission : Philippe Durin, Benoît Clatot, Franc Dortignac, Céline Lefebvre et Stéphane Virapin.

# Bibliothèque

Les conditions sanitaires dûes à l'épidémie du COVID ont fâcheusement atteint l'activité de la bibliothèque sur toute l'année 2020.

📖 **Le spectacle « CONCERT DE CONTES »** organisé par les 7 bibliothèques du plateau de Martainville a obtenu un vrai succès au vu des conditions sanitaires.

2 sessions de 30 personnes ont apprécié le talent de Guillaume ALIX accompagné du musicien Steve Thoraud de la compagnie Commédiamuse

L'équipe reste prudente et attend de voir l'évolution des conditions sanitaires pour envisager un spectacle pour 2021.

📖 **L'accueil de classes** est maintenant assuré par Sophie MARINI animatrice spécialisée dans l'art pictural.

Seule l'école de Martainville-Epreville est concernée cette année, l'inspection académique n'a pas donné son accord pour l'école d'Auzouville pour des raisons d'organisation.

Pour rappel les séances bébés lecteurs ont lieu les 16 janvier – 13 février – 13 mars – 17 avril – 22 mai – 19 juin

📖 **Nouveau à la bibliothèque :**

Afin de palier aux difficultés actuelles de l'accès aux livres, l'équipe de la bibliothèque propose à tous les lecteurs un : « **Cliquer et collecter** » Les lecteurs inscrits vont recevoir un mode d'emploi très simple. Pour les personnes non inscrites, il suffit de s'inscrire tout est gratuit !!

📖 Ca se poursuit

**Mr Joël DELABRE** grand amateur et collectionneur de **Bandes dessinées** continue de déposer gracieusement ses BD à la bibliothèque. Une cinquantaine de BD sont disponibles et Mr DELABRE les renouvelle tous les mois. Les lecteurs apprécient et toute l'équipe le remercie vivement.

[Les nouveaux horaires d'ouverture :](#)

Mar: **16h45-17:45**

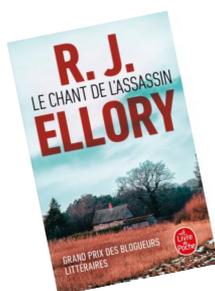
Mer: 15:00-17:00

Ven: **16h45-17h45** hors vacances scolaires

Sam:10:00-12:15

📖 *Retrouvez le catalogue des 7 bibliothèques du Plateau de Martainville-Epreville ainsi que toutes les informations pratiques sur [les pages vertes.fr](http://lespagesvertes.fr)*

## Un aperçu des nouveautés présentes à la bibliothèque



## Agenda 2021 (sous réserve)

|                    |                              |                     |
|--------------------|------------------------------|---------------------|
| 13 et 14 février   | dépôt vente                  | Animation village   |
| 17 février         | mercredi gras                | Animation village   |
| 13 mars            | repas du CCAS                | CCAS                |
| 26 au 28 mars      | exposition peinture          | Animation village   |
| 16 avril           | Concert à l'Église           | Animation village   |
| 11 avril           | Pâques sur la place          | Animation village   |
| 17 et 18 avril     | Cabaret                      | Animation village   |
| 23 avril           | randonnée nocturne           | Animation village   |
| 8 mai              | Commémoration de l'armistice | Anciens Combattants |
| 5 et 6 juin        | Escape Game ou rallye        | Animation village   |
| 8 août             | Foire à tout                 | Animation village   |
| 15 août            | Fête communale- défilé       | Animation village   |
| 18 et 19 septembre | soirée cinéma                | Animation village   |
| 2 octobre          | Repas à Thème                | Animation village   |
| 11 novembre        | Commémoration de l'Armistice | Anciens Combattants |
| 4 décembre         | Inauguration Noël            | Animation village   |
| 5 décembre         | Spectacle de Noël            | Animation village   |

## État Civil

### Décès

- Luneteau Simonne 27 décembre 2020

## Décharge du Thil

### Pour le dépôt de terre et de végétaux uniquement

Les Samedis 6 février, 20 février, 6 mars, 20 mars, 6 avril de 9h à 17h



## Déchetterie de Darnétal et Boos

**Darnétal** : Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Vendredi de 14h45 à 17h30

**Boos** : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 11h55 et de 14h à 18h30,  
Mardi et Jeudi de 9h à 11h55

Se munir d'un justificatif de domicile

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

**Directeur de publication** : Le Maire

**Chargé de la rédaction** : la commission communication

**Les rédacteurs** : Les élus municipaux, les associations, les habitants

**Impression** : FEEM Structure, 76116 Saint Denis le Thiboult

**Distribution** : Les agents communaux, les élus.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.auzouvillessurry.fr](http://www.auzouvillessurry.fr) ou sur l'appli Illiwap 